Greffe
du Tribunal de Commerce de
ABBEVILLE
François SINGER, Greffier
BP 35
80103 ABBEVILLE CEDEX
****MINITEL:08-36-29-11-11****

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

S.A à Conseil d'Administration
ABELIA DECORS
Zone Industrielle

80100 ABBEVILLE

Dépôt effectué par :

FIDAL
5 à 13 Rue du Champ de Mars
BP 440

80100 ABBEVILLE

Numéro RCS : ABBEVILLE B 399 243 575 <5756/1995B00076>

Pièces déposées le 20/05/2003 Numéro : 2300320

PV CONSEIL ADMINISTRATION du **23/04/2003**
- CHANGEMENT ADMINISTRATEUR

*** CE DOCUMENT N'EST PAS UNE FACTURE ***

Le Greffier,

« ABELIA DECORS »

SA au capital de 41.506.140 euros

Siège social : Zone Industrielle

80100 - ABBEVILLE

=-=-=

399.243.575 RCS ABBEVILLE

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 AVRIL 2003

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

Le **23 avril 2003**, à **11 heures 30** :

Les administrateurs se sont réunis en conseil, au siège social de la société « ABELIA » à PUTEAUX (92), Tour d'Anjou, 33 Quai de Dion Bouton, sur convocation du président.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- Monsieur **Heinz ERBACH**
- Monsieur **Christian GERHARDT**
- Monsieur **Jacques GIROD**
- Monsieur **Martin KELLAWAY**

Assistent également à la réunion :

- **Messieurs SELLIER et BIALECKI** , représentant le Comité d'Entreprise.

La moitié au moins des administrateurs étant présents, le conseil peut valablement délibérer

Monsieur ERBACH préside la séance.

Monsieur Jacques GIROD remplit les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté sans observation.

Tel qu'il est rappelé l'ordre du jour est le suivant :

- **Cooptation d'administrateur.**
- **Projet de transformation de la société en société par actions simplifiée.**

Diverses questions et explications sont échangées.

La discussion étant close et plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour ;

PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer Monsieur Eric GROS, demeurant à RUEIL MALMAISON (92500), 16, Rue Crevel Duval, administrateur, à titre provisoire, en remplacement de Monsieur Michel MARTINO, démissionnaire sous réserve de la ratification de cette nomination par la plus prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Eric GROS a déclaré accepter cette nomination faite à titre provisoire et n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès et l'exercice de cette fonction d'administrateur.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide de proposer aux actionnaires de transformer la société en société par actions simplifiée.

A cet effet, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée en même temps que l'assemblée générale annuelle.

Le Commissaire à la transformation sera désigné par accord unanime des actionnaires exprimé dans un acte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*

* **

- CLOTURE -

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Bon pour acceptation des fonctions d'Administrateur